

# Projet actionnarial

FÉDÉRATIVE est l'un des principaux actionnaires de SEB. Elle fédère et réunit des actionnaires historiques de SEB et des actionnaires de long terme indépendants qui croient, comme les fondateurs, en la vocation économique de l'entreprise à créer des richesses et à les redistribuer. FÉDÉRATIVE poursuit une démarche actionnariale qui s'appuie sur des valeurs, elle a une vision, elle croit à sa mission, elle a des principes de gouvernement de l'entreprise et des orientations stratégiques de développement de SEB. Elle participe en toute indépendance aux travaux du conseil d'administration et anime une politique de vote en assemblée générale. FÉDÉRATIVE est un actionnaire impliqué et responsable.

## 01. Nos valeurs

La culture FÉDÉRATIVE s'est construite autour de valeurs largement partagées qui incarnent son engagement :

- l'implication dans son rôle d'actionnaire ;
- la valorisation du rôle de l'actionnaire ;
- la capacité d'ouverture ;
- le respect de l'autre ;
- le professionnalisme et la rigueur.

En outre, FÉDÉRATIVE partage les cinq valeurs fondamentales du groupe SEB qui sont : la volonté d'entreprendre, l'esprit de groupe, la passion pour l'innovation, le professionnalisme et le respect de la personne.



## 02 . Notre vision de l'entreprise

FÉDÉRACTIVE croit que le développement de l'entreprise, pour être durable, doit être responsable. La croissance de l'entreprise doit être rentable, génératrice de richesses pour l'ensemble de ses parties prenantes et ne doit pas sacrifier les enjeux économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux de long terme, aux impératifs financiers de court terme. FÉDÉRACTIVE croit à une entreprise qui veille au respect des principes éthiques, poursuit une politique sociale responsable, agit dans le cadre d'un engagement citoyen, innove durablement, minimise les impacts environnementaux de ses activités et accélère son engagement sur la voie de l'intérêt général et du bien commun.

## 03. Notre mission

Accompagner le développement du groupe SEB en cohérence avec nos valeurs et notre vision de l'entreprise. Le développement de SEB étant indissociable de celui de ses parties prenantes, nous cherchons à promouvoir la création de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes, notamment en agissant pour que soit offerte à tous les salariés la possibilité d'être associés aux performances de l'entreprise à travers des dispositifs adaptés à leur situation géographique et sociale (intéressement, participation ou actionnariat). Notre mission consiste à favoriser la convergence à long terme des intérêts des parties prenantes qui constituent l'environnement immédiat de l'entreprise.

Notre mission consiste également à être une force de proposition, à partager publiquement notre démarche d'actionnaire et à fédérer les actionnaires qui partagent nos valeurs et notre vision de l'entreprise.

## 04. Nos principes de gouvernement de l'entreprise

SEB se réfère aux recommandations du code de gouvernement des entreprises Afep Medef et FÉDÉRACTIVE s'assure de leur application par le groupe SEB. FÉDÉRACTIVE considère qu'une politique de bon gouvernement est partie intégrante de la recherche d'une valorisation sur le long terme des capitaux confiés par l'ensemble des actionnaires de SEB.

**FÉDÉRACTIVE respecte et fait respecter un principe de séparation des pouvoirs.** Elle ne s'immisce pas dans la gestion de l'entreprise, mais ne donne pas de délégation aux dirigeants ou au conseil d'administration pour les décisions que le législateur attribue à l'actionnaire. Elle analyse elle-même les



projets de résolutions soumis au vote de l'assemblée générale. S'agissant de la nomination des administrateurs, elle a sa propre appréciation des candidatures (voir les documents complets sur la procédure de sélection des candidatures d'administrateurs et sur la charte de l'administrateur dont la candidature est sélectionnée par FÉDÉRACTIVE).

**FÉDÉRACTIVE vote souverainement en assemblée générale.** Le niveau important de sa participation lui donne un pouvoir significatif dans les décisions prises par l'assemblée générale qui l'oblige à exprimer un vote qui ne soit, en aucune circonstance, abusif et qui soit respectueux de l'intérêt général de l'entreprise (Voir le document complet sur la politique de vote en AG SEB).

**FÉDÉRACTIVE s'applique un principe de transparence.** Elle communique publiquement le sens de son vote avant la tenue de l'assemblée générale annuelle, notamment.

**FÉDÉRACTIVE encourage l'engagement à long terme des actionnaires** car c'est un facteur de pérennité qui donne aux dirigeants le temps nécessaire pour mettre en œuvre une stratégie de développement.

**FÉDÉRACTIVE souhaite que la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise (RSE) soit davantage appréhendée par le conseil d'administration** afin de donner à ce dernier un outil d'analyse des décisions (acquisition, investissement, adaptation de l'outil industriel, etc.) qui lui permette d'avoir une vision plus globale des sujets. Cela inciterait notamment le conseil à prendre en compte l'impact des décisions stratégiques sur les générations futures.

**FÉDÉRACTIVE agit en toute circonstance dans l'intérêt social à long terme.** L'intérêt social à long terme est l'intérêt commun à tous les actionnaires, exprimé dans une perspective de long terme. Si l'intérêt de l'actionnaire est exprimé dans une perspective de long terme alors il se rapproche de l'intérêt général de l'entreprise. Plus les parties prenantes ont une vision de l'entreprise à long terme, plus ces visions se rejoignent et se rapprochent de l'intérêt général de l'entreprise.

**FÉDÉRACTIVE agit pour que la composition du conseil d'administration soit fondée sur un principe de mixité** et reflète un équilibre notamment entre les administrateurs indépendants (1/3 minimum hors représentants des salariés) et les administrateurs issus du groupe fondateur.

FÉDÉRACTIVE agit pour sélectionner 2 candidatures d'administrateur au conseil SEB.



## 05. Nos orientations stratégiques de développement de SEB

FÉDÉRACTIVE privilégie la croissance organique du groupe SEB et soutient les projets d'acquisition qui apparaissent favorables au développement de l'entreprise, dans la mesure où la taille des sociétés visées permet un financement de l'opération d'acquisition prioritairement par dette, sans dégradation excessive de la structure financière, et limite les appels en capital. Toutefois FÉDÉRACTIVE n'exclut pas de soutenir toute opportunité qui présenterait un intérêt stratégique majeur pour le développement du groupe SEB, même si elle se traduisait par une certaine dilution maîtrisée de ses associés.

FÉDÉRACTIVE privilégie une expansion internationale de SEB fondée sur un équilibre entre un développement dans les économies matures et un développement dans les pays émergents, mais toujours fondée sur un développement sélectif à la recherche d'un leadership.

FÉDÉRACTIVE soutient un développement de l'activité de SEB équilibré et agile qui s'adapte à tous les canaux de distribution, mais toujours fondé sur la recherche d'une relation de confiance durable avec ses distributeurs.

FÉDÉRACTIVE croit que le développement durable doit être au cœur de la stratégie du groupe SEB et constituer un levier d'innovation (économie circulaire : réparabilité, recyclage, etc.) et de création de valeur.

FÉDÉRACTIVE privilégie un développement de l'entreprise fondé sur une offre constante de produits qui répondent aux attentes des consommateurs, remplissent de réels services, et qui s'appuie toujours sur une politique d'innovation produits ouverte et durable ayant pour objectif, l'innovation de rupture.

FÉDÉRACTIVE soutient la recherche constante par l'entreprise d'une amélioration de la compétitivité. Elle soutient l'adaptation permanente et responsable par l'entreprise de son outil industriel (accompagnement des réorganisations), en mettant en œuvre les meilleures pratiques (notamment l'employabilité) et en anticipant les mesures d'adaptation.

FÉDÉRACTIVE privilégie les opérations sur le capital relatives et cherche à éviter les opérations dilutives<sup>1</sup>.

FÉDÉRACTIVE vise une politique de croissance régulière et durable du dividende SEB, compatible avec le développement de l'entreprise, dans la continuité de la politique des années passées. Elle consiste à trouver un équilibre entre les objectifs de croissance de l'entreprise, ses besoins d'investissement, son désendettement et la rémunération attendue par l'ensemble des actionnaires. FÉDÉRACTIVE veille à ce que le signal envoyé par l'annonce du dividende soit positif. (Voir le document complet sur la politique de dividende)

Avril 2018

1. A titre d'exemple FÉDÉRACTIVE privilégie les attributions d'achat d'actions plutôt que les attributions de souscription d'actions.